



COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT

Conseil Municipal du mardi 14 juin 2022 - 18 h
Salle Georges Brassens - 16, boulevard Paul Bert

ORDRE DU JOUR

- 1 - Dénomination salle Bernard Garcia 2
- 2 - Information – Présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du CCAS et du projet social du centre social et culturel « l'échappée » 2
- 3 - Information - Présentation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Clermontois 2

1 - Dénomination salle Bernard Garcia

L'extension du gymnase Rebichon, dévolue à la pratique de l'haltérophilie et de la musculation, a été livrée fin mai.

Equipement composé de trois espaces, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la dénomination de l'un d'eux, plus spécialement dédié à l'haltérophilie de haut niveau, en lui donnant le nom de Bernard GARCIA.

Responsable du service municipal des sports, Bernard GARCIA a œuvré durant de longues années en tant que dirigeant du Club d'haltérophilie « Clermont sport » mais aussi comme Président du comité régional Languedoc-Roussillon de la Fédération Française d'Haltérophilie et de musculation (FFHM).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner le nom de Bernard GARCIA à la partie de l'extension du gymnase Rebichon plus spécialement dédiée à l'haltérophilie de haut niveau,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

2 - Information – Présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du CCAS et du projet social du centre social et culturel « l'échappée »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la ville sur son territoire.

A cet effet, il a pour mission d'établir, à chaque mandat, un rapport d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) permettant de calibrer les interventions prioritaires pour venir en aide aux personnes en difficulté sur le territoire.

En parallèle, l'association « Terre Contact » anime le centre social et culturel dénommé « L'Échappée », établissement agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la mise en œuvre d'un projet social tourné vers l'initiative collective, l'entraide, l'inclusion et l'exercice de la citoyenneté.

L'agrément « centre social » se renouvelle par période de 4 ans au regard du bilan des actions menées et de l'actualisation des objectifs du projet social à partir des besoins repérés.

Le CCAS et le centre social et culturel « L'Échappée » ont donc décidé de conduire conjointement une analyse des besoins sociaux de la population communale au cours de l'année 2021, pour en extraire, chacun en ce qui le concerne, les objectifs et les actions prioritaires de son champ d'action.

Les besoins repérés, les objectifs retenus et les actions définies sont l'objet de cette présentation conjointe.

3 - Information - Présentation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Clermontais

Le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Clermontais (CISPD) a été installé en séance plénière le 14 mars dernier, en présence de Monsieur le Procureur de la République et de Monsieur le Sous-Préfet.

A cette occasion, le plan d'action a été adopté à l'unanimité.

Madame Pascale ANTERRIEU, chargée au sein de l'administration communautaire de la coordination du CISPD, est invitée à présenter au Conseil Municipal le dispositif mis en place.